**COMMUNIQUÉ DE PRESSE Bruxelles, le 20 septembre 2018**

**Les commerçants locaux listent leurs besoins dans une charte destinée aux hommes politiques en vue des élections**

***Ces recommandations ont pour objectif d’ encourager les hommes politiques à soutenir le commerce local lors de la prochaine législature***

Le dimanche 14 octobre, nous irons voter. Mais… quelles sont les préoccupations des électeurs ? Joyn, qui joue à fond la carte du commerce local avec sa carte de fidélité numérique, a posé la question à plus de 800 commerçants et compilé leurs besoins dans une charte. Cette dernière sera remise aujourd'hui à tous les bureaux politiques.

Les villes et communes sont au centre de tout pour leurs habitants : maison, travail, commerces, affaires et bien plus encore... Les commerçants locaux jouent un rôle essentiel à cet égard, car ils font en sorte que leur commune vive. « Ils ont donc besoin d'un maximum de soutien », lance Karl Van Kerckhoven, CEO de Joyn. « Nos collaborateurs sont chaque jour en contact avec de nombreux commerçants locaux, ce qui leur donne un bon aperçu de leurs besoins. Nous avons décidé de réunir ceux-ci dans une charte afin d'encore mieux faire comprendre les enjeux locaux aux hommes politiques en vue de la prochaine législature. »

Cette charte sera remise aujourd'hui à tous les bureaux politiques en leur demandant de la partager avec les candidats locaux. Ces derniers peuvent ensuite annoncer, par exemple sur les réseaux sociaux, quelles propositions ils voudraient mettre en œuvre dans leur ville ou commune lors de la prochaine législature afin de soutenir le commerce local.

**Recommandations**

« Ces derniers temps, trois de nos collaborateurs ont sillonné 24 villes et communes afin d'interroger plus de 800 commerçants », poursuit Karl Van Kerckhoven. Les résultats de cette enquête ont été réunis dans la charte. Il s'agit notamment de recommandations relatives aux bâtiments inoccupés. 80 % des commerçants locaux interrogés réclament ainsi d’urgence une solution concernant cette problématique, par exemple en introduisant une taxe sur les immeubles inoccupés ou, si elle existe déjà, en l’augmentant ou en l’appliquant plus strictement. La mobilité et l’accessibilité sont un autre grand sujet de préoccupation. Les répondants sont également 80 % à penser que leur ville ou commune communique mal à propos des possibilités de stationnement pour les consommateurs et se pose des questions quant au nombre de places de parking disponibles.

« Avec la charte, les commerçants locaux disposent d'un document commun qu'ils soutiennent tous et qu'ils peuvent remettre à leurs représentants politiques. Ensemble, ils sont plus forts. Pour éviter tout malentendu : la charte ne contient que les préoccupations des commerçants locaux. Nous voulons leur donner une voix, mais notre position est totalement neutre. »

[Video Charte](https://www.youtube.com/watch?v=dD7PMeKEMSU&utm_source=press-release&utm_medium=referral&utm_campaign=charter-press-befr)

[Télécharger ici la Charter](https://merchants.joyn.be/hubfs/Community%20Builders/Charte%20du%20commerce%20local%20-%20FR%20%281%29.pdf)

**À propos de Joyn**

*Joyn réunit les consommateurs, les commerçants locaux et les pouvoirs publics. Avec des solutions intelligentes telles que l'application Joyn, les commerçants peuvent offrir un programme de fidélité individuel à leurs clients et en attirer de nouveaux. Grâce à cette application, les habitants peuvent obtenir des récompenses individuelles, mais aussi profiter d'avantages uniques dans leur ville ou commune. Les solutions intelligentes de Joyn renforcent l'économie locale. Plus de 7 500 commerçants locaux proposent déjà Joyn, contribuant ainsi à la renaissance du « shopping local » dans leur ville ou village.*

**Pour plus d'informations :**

**Joyn**

Bernard de Burlin

M : +32 477 66 42 95

E : bernard.deburlin@joyn.be

**RCA**

Yannick Speelmans

M : +32 497 66 08 86

E : yannick.speelmans@rca.be